



Montréal, le 21 juin 2017

Madame Hélène David
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Formation initiale offerte par les universités aux futures enseignantes à l'éducation préscolaire

Madame la Ministre,

Comme présidente de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ), je représente plus de 1200 membres qui travaillent auprès des enfants de 4 et 5 ans, principalement à la maternelle. À la suite d'un sondage réalisé auprès d'eux, nous souhaitons vous faire part d'une préoccupation majeure au regard de la formation initiale offerte par les universités québécoises aux futures enseignantes à l'éducation préscolaire. À notre avis, celle-ci comporte de sérieuses lacunes qui compromettent la qualité de l'enseignement et des services à l'égard de la clientèle des tout-petits.

À l'heure actuelle, la majorité des universités québécoises n'offre qu'un ou deux cours obligatoires en lien avec l'éducation préscolaire et le développement global des enfants de 4 et 5 ans au sein de la formation initiale des maîtres. En outre, certaines d'entre elles ne proposent aucun stage obligatoire à l'éducation préscolaire. Dans ces circonstances, vous comprendrez notre grande inquiétude devant de telles faiblesses dans les programmes universitaires qui, de toute évidence, ne contribuent pas à former de façon adéquate des enseignantes en classe maternelle qui se doivent d'être en mesure de stimuler le développement des enfants de 4 et 5 ans et de leur fournir des conditions optimales pour s'épanouir.

Profitant du climat actuel d'écoute attentive de votre gouvernement à l'égard de toute question qui concerne l'éducation, de son désir de consulter les acteurs du milieu et de l'annonce récente d'ajouter des sommes pour la réussite éducative des tout-petits, nous jugeons le moment propice pour soumettre à l'attention de votre ministère les recommandations suivantes :

- ↪ Rendre obligatoire un stage en classe maternelle de 4 et 5 ans, d'un minimum de 25 jours, pour tous les étudiants au baccalauréat à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire entre la 2^e et la 4^e année de leur formation;
- ↪ Augmenter les cours obligatoires portant spécifiquement sur l'éducation et l'intervention préscolaires, tant pour la maternelle 4 ans que pour la maternelle 5 ans. Ces cours devraient être donnés par des spécialistes du champ préscolaire et correspondre au quart des crédits du programme (exemple : 31 crédits pour un programme de 125);
- ↪ Offrir, en formation initiale, un minimum de 3 crédits en lien avec le développement global de l'enfant d'âge préscolaire (0-5 ans) et les pratiques reconnues et soutenues par la recherche.



Association d'éducation préscolaire du Québec

C.P. 99039, CSP du Tremblay • Longueuil (Québec) J4N 0A5 • Téléphone : 514 343-6111, poste 49157 • Courriel : aepq@aepq.ca

2

Nous demeurons convaincues que nos préoccupations rejoignent les vôtres puisqu'elles ont pour objectif la mise en place d'un système éducatif de qualité. Nous voyons dans cette missive une main tendue vers l'établissement d'un dialogue qui, espérons-le, se concrétisera par une rencontre avec vous afin que nous puissions échanger sur le sujet et discuter des solutions à envisager.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Maryse Rondeau
Présidente bénévole
au nom des membres du conseil d'administration

c. c. Monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec